Image not found or type unknown

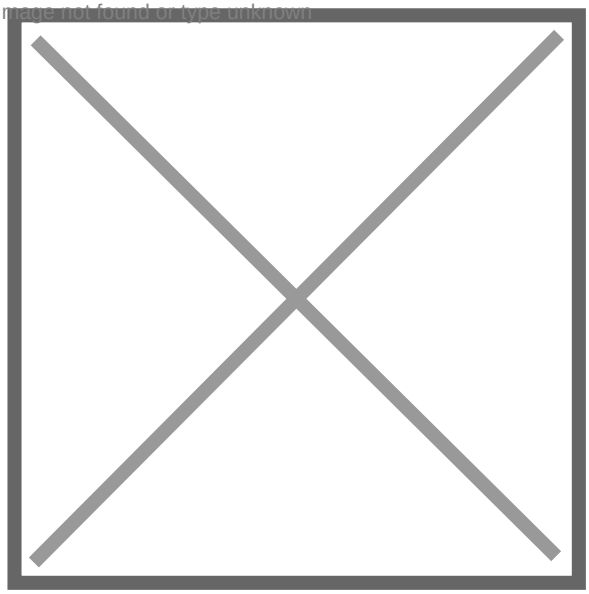

J'aimerais une réponse svp merci

Par **fatifa**, le **10/06/2015** à **17:33**

bonjour a tous j'aimerais que quelquin peux m’aider j'ai fait mon mariage en Algérie sans ccm en février 2013 apres mon mari a envoyer le dossier a nante pour une transcription du mariage qui as étai refusé par nante et nante a transmis notre dossier au procureur après une langue attente mon mari a reçu l’accord du procureure en lui disons qu'il s'imposes pas a sans mariage et qu'il doit sa-dressé a nante pour récupéré sans livret de famille alors mon conjoint a envoyer des m'ail et une lettre avec la photocopie du papier du procureure et jusqu’à mtn aucune réponse quelqu'un peut m'orienté de ce quil faut faire et combien de temps faut attendre et les démarche suivons merci a tous

Par **citoyenalpha**, le **14/06/2015** à **17:17**

Bonjour rnrnle procureur en charge de votre affaire est à Nantes donc il n'y a point de délai si le procureur a accepté la transcription de votre mariage.rnrnRestant à votre disposition

Par **fatifa**, le **16/06/2015** à **19:54**

merci a vous Mr citoyenalpha mais ya t'il une solution pour le récupérée rapidement ça va fair un mois et rien reçu encore ....

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés